

TARIFS

	Tarif Buchérois	Tarif Extérieur
Week-end été	483 € (+ caution 483 €)	938.30 € (+ caution 938.30 €)
Week-end hiver	515 € (+ caution 515 €)	986.70 € (+ caution 986.70 €)
Journée été	383 € (+ caution 383 €)	605 € (+ caution 605 €)
Journée hiver	404 € (+ caution 404 €)	665.50 € (+ caution 665.50 €)
Vendredi après-midi été <small>préparation uniquement</small>	110 € (+ caution 110 €)	163.90 € (+ caution 163.90 €)
Vendredi après-midi hiver <small>préparation uniquement</small>	121 € (+ caution 121 €)	176 € (+ caution 176 €)
½ journée été <small>Assemblée Générale</small>	142 € (+ caution 142 €)	205.70 € (+ caution 205.70 €)
½ journée hiver <small>Assemblée Générale</small>	152 € (+ caution 152 €)	229.90 € (+ caution 229.90 €)
REPAS A BUT LUCRATIF	Week-end Été : 1 050 € (+caution 1 050 €) Hiver : 1 260 € (+ caution 1 260 €)	Week-end Été : 1 210 € (+ caution 1 210 €) Hiver : 1 452 € (+ caution 1 452 €)
ASSOCIATIONS BUCHERES 1^{ère} location	Été / Hiver 163.00 € (+ caution 163 €)	ASSOCIATIONS EXTERIEURES Été : 483 € (+caution 483 €) Hiver : 515 € (+ caution 515 €)
ASSOCIATIONS BUCHERES 2^{ème} location	Été : 221 € (+caution 221 €) Hiver : 242 € (+ caution 242 €)	
ASSOCIATIONS BUCHERES 3^{ème} location et plus	Été : 473 € (+caution 473 €) Hiver : 504 € (+ caution 504 €)	

Tarif été: du 1^{er} Avril au 30 Septembre

Tarif hiver: du 1^{er} Octobre au 31 Mars

Capacité de la salle : 200 personnes

Pour les buchérois, une seule location par an sera possible au tarif en vigueur. Pour toute location supplémentaire, le tarif « extérieur » sera appliqué.

Constitution du dossier de location :

Une pré-réservation de la salle peut être effectuée auprès du secrétariat de la mairie. Elle est maintenue pendant **48 heures**.

La réservation devient définitive au moment de l'établissement du contrat de location qui est établi par le secrétariat de la mairie sur présentation des pièces suivantes :

- un chèque du montant de la location (qui sera encaissé trois mois avant la location) + un chèque de caution + un chèque d'arrhes (encaissé au moment de la réservation).
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- une attestation de l'assurance engageant votre responsabilité civile.

Conditions de location :

Le ménage est à la charge des locataires

(Intérieur et extérieur)



Mairie de Buchères

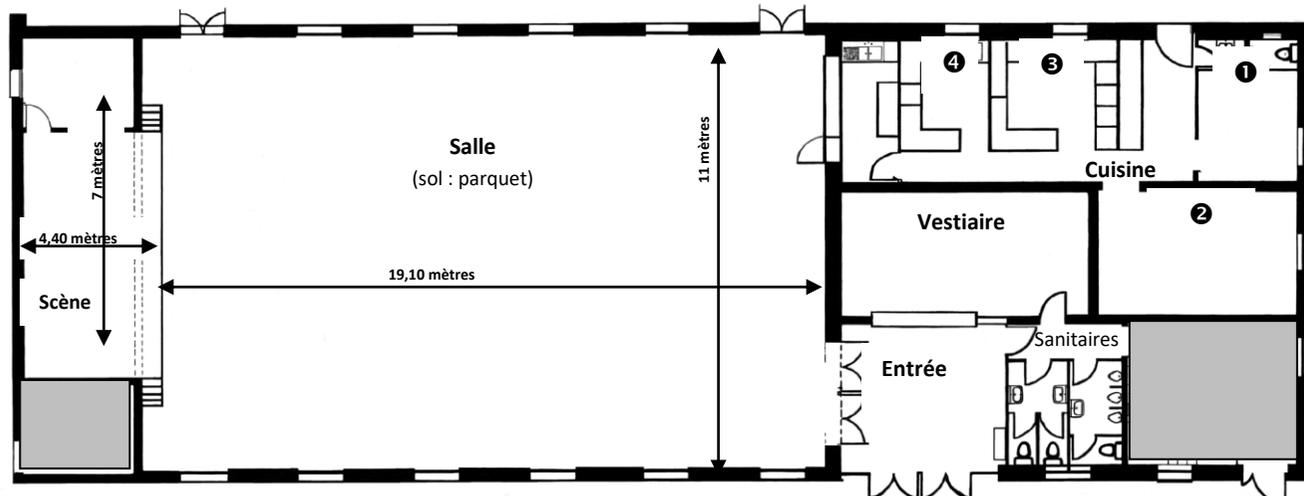
1 rue de la Mairie, 10800 Buchères
Tél : 03 25 41 80 17

Mail : commune.bucheres10@wanadoo.fr
Site : www.ville-bucheres.fr

Salle des fêtes



Salle des fêtes de Buchères
Rue des aulnes
10800 Buchères



Superficie de la salle des fêtes

Salle : 210.10 m² (19,10 m x 11 m)

Scène : 30.80 m² (7 m x 4.40 m)

Cuisine : 34 m² (8,5 m x 4 m)

Equipement de la salle des fêtes

Tables et chaises :

Attention, le matériel doit impérativement rester dans la salle.

Il ne peut en aucun cas être utilisé à l'extérieur

- 15 tables rondes (diamètre : 1,5 mètres)
- 52 tables rectangulaires (1,2 m x 0,80 m)
- 200 chaises

Cuisine :

- une chambre froide (capacité : 5,4 m³ ; 1,5 x 2 x 1,8) ❶
- une salle de préparation contenant un congélateur et deux chariots de service ❷
- un espace cuisson contenant un four à gaz (0,25 m³), un four électrique (0,25 m³), un meuble chauffant et une table de cuisson (4 feux + 2 rampes) ❸
- un espace plonge, contenant un lave-vaisselle et un évier deux bacs ❹

La salle de fêtes ne contient pas de vaisselle : vous devrez donc amener le matériel de cuisine.

Sonorisation :

La salle est équipée d'un détecteur de décibels. La musique se coupe automatiquement à 96 décibels ou si **vous ouvrez les fenêtres ou les portes.**

Parking : 50 places

